

Le “tax shift” reste inabouti

■ C'est l'avis d'un membre de l'Economics Prospective Club.

En janvier 2014 et février 2015, l'Economics Prospective Club, qui regroupe des économistes du monde académique, avait proposé des pistes pour réformer la Belgique. Faisant suite aux réflexions de ce groupe, deux documents avaient été édités⁽¹⁾: “Vers de nouvelles orientations structurelles pour la Belgique”, un document reprenant des propositions en matière de recettes fiscales; et une étude sur les inefficacités des pouvoirs publics intitulée “Pour une action publique plus efficace”.

En ce mois de juillet, le gouvernement vient de sortir un accord sur ce qu'on appelle le “tax shift” (ou glissement fiscal) des recettes issues du facteur travail vers d'autres revenus (consommation, énergie, capital,...). Ces décisions, dont les modalités doivent encore être précisées, rencontrent-elles les souhaits que ces économistes avaient émis à l'époque? Nous avons posé la question à Etienne de Callataÿ, économiste à la Banque Degroof et professeur à l'Université de Namur, qui était présent lors de ces deux rencontres entre éco-

nomistes.

Sur la bonne voie

“Sans être un copier-coller de nos propositions, cet accord va dans le sens de ce que nous avions préconisé, estime l'économiste. Si nous entrons dans les détails, certaines mesures n'ont pas été abordées, des chantiers n'ont pas été ouverts. Le gouvernement n'a sans doute pas voulu s'attaquer à trop de fronts à la fois.” On retrouve, dans les annonces du gouvernement, l'axe prioritaire des souhaits émis par le groupe d'économistes : un allègement de la fiscalité sur le travail en trouvant des compensations ailleurs.

Cependant, la notion de globalisation des revenus préconisée par le groupe n'a pas été envisagée par le gouvernement. “Mais en alourdissant la charge fiscale sur le capital, en passant le précompte mobilier de 25 à 27 %, le gouvernement favorise une forme de convergence dans la fiscalité des différents revenus. On est idéologiquement dans la même veine”, reconnaît Etienne de Callataÿ.

Déception environnementale

Les économistes seront sans doute déçus que certaines réformes n'aient pas été enclenchées : la taxation de la pollution est timide (avec la hausse de la fiscalité sur le diesel); et on ne parle pas de l'impôt des sociétés, ni de la fiscalité immobilière. Que penser en outre de la simplification de la fiscalité tant attendue ? “Il faut

encore attendre les détails mais il n'y a, en effet, pas d'acte majeur qui ait été posé pour simplifier la fiscalité belge. Nous n'assistons toujours pas à la fin de certains dispositifs particuliers comme, par exemple, la fin du traitement de faveur des intérêts perçus sur les livrets d'épargne”, regrette Etienne de Callataÿ. En ce qui concerne la réduction des dépenses publiques, nous ne disposons pas de beaucoup d'informations.

L'axe numéro un de ces nouvelles propositions est l'emploi. La grande question idéologique reste cependant de savoir si, effectivement, ces réformes créeront plus d'emplois.

Cet accord est-il finalement en ligne avec les réflexions entamées par nos économistes? “Tout ne m'enthousiasme pas, mais la direction est bonne. Le gouvernement a montré un intérêt manifeste pour les bas revenus”, répond Etienne de Callataÿ. Nous retrouvons ainsi les axes prioritaires des réflexions de l'Economics Prospective Club: l'efficacité et l'équité. Nous sommes ici dans un glissement de la fiscalité. C'est un glissement significatif, mais il ne s'agit pas d'une réforme. “Sans être une réforme, il faut reconnaître que c'est un glissement d'une belle magnitude”, conclut Etienne de Callataÿ.

Isabelle de Laminne